

## TERMES DE REFERENCES

### Intitulé du TDR :

**REALISATION D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE DE FAISABILITÉ POUR LA RÉHABILITATION D'UNE ANCIENNE MAISON A JEREMIE**

### I. PRESENTATION ET CONTEXTE

Dans le but de promouvoir le développement du tourisme et d'appuyer la préservation des patrimoines nationaux au niveau de la Grand Anse, Le programme URBAYITI financé par l'Union Européenne et l'AFD à travers son chef de file Care Haïti, veut apporter un appui financier pour l'exécution d'une étude technique de faisabilité pour la restauration de l'ancien paquet de Jérémie. Ce projet vise la conservation, la restauration et la valorisation des biens patrimoniaux du département, spécifiquement l'ancienne maison où logeait le paquet. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un meilleur accompagnement des différents partenaires, autorités locales, Co-gestionnaires de ces biens. Le projet VIL NOU PI BEL est vraiment préoccupé par ce travail du fait que ce bâtiment est exposé à divers aléas qui engendrent d'importantes dégradations par l'absence d'un entretien méthodique et soutenu. Donc on est unanime à reconnaître que ce travail exige une expertise poussée faisant l'objet d'une étude approfondie de faisabilité aboutissant à des mesures palliatives appropriées. C'est dans cette ordre d'idée que Care Haïti d'un commun accord avec les autorités locales et sur l'approbation de L'ISPAN, institution nationale responsable et destinataire de la gestion des lieux en matière de conservation souhaite engager les services d'un (e) consultant (e) pour réaliser l'étude technique de l'ouvrage et propose des mécanismes objectifs et tenables permettant de restaurer le bâti aux fins de raviver et animer les dynamiques économiques de la ville , tout en élargissant l'éventail des opportunités tant endogènes qu'exogènes.

### II. OBJECTIFS DU PROJET :

Ce projet a pour objectif de :

Faire une étude technique de faisabilité de la restauration et la conservation du bâtiment où logeait le Parquet de Jérémie, avec pour mission de transformer ce patrimoine en un lieu culturel dédié à l'histoire et à la culture de Jérémie.

Ainsi, le projet devra apporter des réponses aux problématiques suivantes :

- ❖ Travail de concertation avec les autorités locales et le comité de pilotage du projet pour définir les besoins du futur lieu culturel
- ❖ Organisations des espaces du futur lieu culturel selon les besoins exprimés, dans le respect des normes des bâtiments recevant du public (normes de sécurité, accessibilité des personnes à mobilité réduite, normes sanitaires, etc.)

- ❖ Définition des travaux de conservation et de réparation de l'ouvrage, dans le respect des principes de restauration des ouvrages patrimoniaux ;
- ❖ Définition des travaux visant à la réduction de la vulnérabilité par un renforcement parasismique
- ❖ Définition des mesures visant à la facilitation de l'entretien, de la maintenance et de la conservation de l'ouvrage.
- ❖ Révision et création des réseaux utiles à l'exploitation et l'entretien du bâti (eaux pluviales, assainissement, etc.) ;

### **III. PRÉSENTATION DU PATRIMOINE**

Le patrimoine sur lequel l'étude va être effectuée est la propriété de l'état haïtien, une ancienne maison où logeait le paquet de Jérémie qui se trouve à proximité de la place Dame à l'intersection de la rue Eugène MAGLOIRE. Ce bâtiment est actuellement abandonné sans avoir servi à cause de son état. Il est pour le moment dans un état vétuste, et nécessite un travail de réparation, de confortement et d'aménagement. Il présente certaines défaillances au niveau de quelques éléments structuraux, façades, planchers, acrotères, etc. Cette situation est due à un manque de moyens dans la gestion de patrimoine bâti, conjugué à un désintérêt pour la valorisation du patrimoine culturel en général. Le séisme du 14 août 2021 a également

Le projet *Vil Nou Pi Bèl* à travers sa politique de développement économique veut appuyer les efforts de l'Etat, spécialement de l'ISPAN qui est l'organe régulateur de la question de gestion et de la sauvegarde des patrimoines nationaux et culturels, dans la perspective de restaurer cet héritage en état de ruine.

Ce travail fait partie des travaux généraux prévus dans le cadre de la revalorisation et de la conservation des acquis du département. C'est un travail de synergie entre les autorités comme entité chargée d'accompagner les différents acteurs intervenant sur le terrain où le projet *Vil Nou pi Bèl* se positionne comme le médiateur entre ces institutions publiques et les acteurs communautaires.

*Une vue de la face principale du bâtiment :*



#### IV. OBJET DE LA MISSION

Ce travail est une mission de maîtrise d'œuvre relative à l'étude technique de faisabilité de la réhabilitation et la conservation du bâtiment. Cette étude comportera toutes les phases de l'Avant-projet sommaire à la rédaction des documents d'Appels d'Offres (DAO). Elle permettra de disposer des informations techniques qualitatives et quantitatives devant faciliter une meilleure approche tant sur le plan structurel que culturel. Le consultant (e) mettra l'accent sur deux approches que le projet considère comme le noyau dur de la mission :

- 1- La restauration et la conservation de l'ouvrage, en intégrant des mesures para-sinitres
- 2- L'organisation des espaces du futur lieu culturel

1 - La restauration et la conservation de l'ouvrage, en intégrant des mesures para-sinitres

En lien avec l'approche 1, le travail du consultant doit prendre en compte la charte internationale en matière de conservation et de restauration des ouvrages patrimoniaux. Il déterminera les besoins spécifiques de conservation et identifiera les actions nécessaires et souhaitables, évaluera les options d'action, et indiquera celles qui sont préférables en raison de leur budget et de leur efficacité.

**a) Les objectifs de conservation sont :**

1. Ralentir la dégradation des matériaux (briques, pierres, mortiers)
2. Préserver spécifiquement contre les agressions atmosphériques de l'ouvrage
3. Préserver, voire renforcer l'intégralité des ouvertures (Portes, Fenêtres,)

Il est donc important que l'ouvrage résiste aussi bien que possible aux sollicitations sismiques

**b) Les objectifs de renforcement parasismique viseront donc à**

1. Rendre le bâtiment sa capacité de résistance initiale ;
2. Corriger autant que possible les défauts structurels qui sont à l'origine des défaillances.

**2 - L'organisation des espaces du futur lieu culturel**

Sur la base des résultats de l'approche 1, le consultant proposera un plan général du futur lieu culturel indiquant l'usage des espaces, les contraintes et options, en lien avec les besoins et souhaits exprimés par les autorités et le comité de pilotage.

Le consultant devra donc tenir compte non seulement de la faisabilité des travaux, mais également de l'usage envisagé du bâtiment. En conséquence, après l'évaluation de l'espace le consultant devra proposer une organisation programmatique adaptée en cohérence avec les espaces disponibles tout en préservant l'identité de l'architecture mère.

**V. LIVRABLES À FOURNIR ET ÉCHÉANCES DES SERVICES**

Le/la consultant(e) facilitera l'étude du projet et s'assurera d'avoir tous les matériels nécessaires à la réalisation de son travail. La durée de la consultation s'étend sur une période de ..... Le/la consultant-e relèvera directement du gestionnaire de programme VIL NOU PI BEL.

**Livrables attendus**

Le dossier d'Avant-projet sommaire composera de pièces écrites et graphiques exprimant la partie architectural et les traitements nécessaires.

**Livrable I :** Le rapport final de l'étude en version imprimée et numérique incluant :

- Document de proposition des stratégies alternatives techniques conduisant à la restauration de l'ouvrage
- Document de renforcement parasismique qui exposera les méthodes techniques de calcul
- Des pièces graphiques (plans, coupes élévations, détails de structures) permettant la compréhension du projet à différentes échelles :

- Plans, coupes et façades échelle 1/50<sup>e</sup> indiquant l'usage des espaces et les cheminements
- Plans échelle 1/25 pièce par pièce, indiquant les éléments techniques à considérer
- Plans des réseaux techniques : électricité, eau propre, eaux usées, etc.
- Détails techniques/architecturaux à l'échelle 1/10 ou 1/5
- Des vues 3D de l'aménagement des espaces (maquettes 3D et/ou dessin à la main)
- Une Première estimation du coût des travaux
- Un planning opérationnel d'exécution sommaire

**Livrable II : Constitution du dossier d'appel d'offre (DAO)**

- Un descriptif quantitatif des travaux à réaliser, qui permette aux entreprises de fournir leurs offres financières en cohérence avec le projet

**N.B : Le dossier d'appel d'offre va être constitué après l'analyse de l'avant-projet sommaire jugée conforme par le maitre d'ouvrage avec l'approbation des parties diligentes.**

## VI. OBLIGATIONS

Ce fournisseur devra faire:

- Un diagnostic des différents travaux à réaliser.
- Une visite sera programmée de concert avec le consultant (e) et l'équipe Care.
- Tous les frais encourus lors de la visite de diagnostic seront à la charge du consultant (e).
- Celui-ci ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un droit de remboursement ou de compensation des frais encourus lors de ladite visite.
- Le consultant devra donc disposer de son propre moyen de déplacement.
- Le Consultant décidera également des outils et des opérations nécessaires à l'établissement de son diagnostic.

### **Visite des Lieux /Inspection de site**

Le Consultant est fortement invité à visiter et inspecter le site des travaux et ses alentours afin de déterminer, sous sa propre responsabilité, à ses frais et à ses risques, les éléments nécessaires à la préparation de son étude.

## VII. PROFIL RECHERCHE

- ✓ Etre détenteur d'un diplôme en ingénierie civile ou architecture dans une école reconnue en Haïti ou à l'étranger
- ✓ Expériences avérées dans la conduite des études techniques qualitative, quantitative, d'analyse et de synthèse
- ✓ Au moins trois (3) ans dans le domaine d'évaluation des travaux d'ingénierie civile et sociale
- ✓ Bonne connaissance dans la construction selon les normes parasismiques et para cycloniques
- ✓ Connaissance dans la technique de renforcement des ouvrages publics et patrimoniaux
- ✓ Une expérience significative dans le domaine du patrimoine bâti sera fortement appréciée
- ✓ Capacité d'élocution et de rédaction en français exigée

## VIII. SELECTION/ CRITERE D'EVALUATION

Chaque candidature sera évaluée et notée en utilisant les critères ci-dessous. Le total possible est de 100 points répartis comme suit :

### **Éducation : 20%**

La mesure dans laquelle le demandeur satisfait ou dépasse le niveau requis de l'éducation comme décrit ci-dessus.

### **Expérience : 60%**

La mesure dans laquelle l'expérience pertinente du candidat et l'expertise technique respecte ou dépasse les niveaux requis d'expérience professionnelle indiquée ci-dessus. Les candidats qui présentent les qualifications requises pour la consultation seront évalués en fonction de l'information présentée dans les contrôles d'application et de référence.

### **Budget : 20%**

La mesure dans laquelle le budget de la requérante est bien présenté en détail, correctement, et ne dépasse pas le budget alloué pour ce type de service.

## IX. SOUMISSION DE CANDIDATURE

Des dossiers complets des candidats intéressés comprendront :

- CV du/des consultant (s) ;
- Patente
- Carte identité
- Une proposition technique incluant la méthodologie et un plan d'étude détaillé

- Une proposition financière détaillant les coûts estimés pour les services rendus.

## **XI. CALENDRIER**

<b>Description</b>	<b>Date limite</b>
Visite des lieux	04/04
Soumission des propositions techniques et financières	15/04
Rencontre avec Care pour finaliser les détails concernant les modalités de la consultation	22/04
Contractualisation	29/04
Rencontre de coordination avec Care et les différentes parties prenantes intéressées par l'étude	03/05
Démarrage de la consultation	05/05
Soumission draft rapport de la consultation	16/05
Soumission rapport final de la consultation	20/05

## **XII. Condition de soumission des offres**

Les offres des soumissionnaires doivent être adressées au COMITE D'APPEL OFFRES et déposées à la réception du Bureau de CARE #70 Caracolie Jérémie au plus tard le 15/04/2022 (à 4h00 P.M au plus tard)

Pour toute question ayant rapport avec ces TDRs, veuillez nous contacter par courriel à l'adresse suivante : [Francoeur.Joseph@care.org](mailto:Francoeur.Joseph@care.org)

